

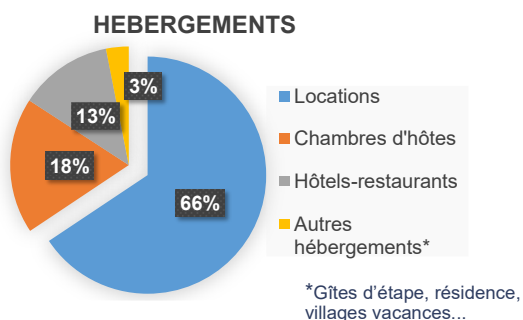
## DISPOSITIF - ENQUÊTE DU 4 AU 8 JANVIER 2021

Face à l'épidémie de COVID-19, **Côtes d'Armor Destination s'est associé au Comité Régional du Tourisme de Bretagne, aux ADT bretons et aux Offices de Tourisme de Bretagne**, pour en mesurer les impacts sur l'activité des prestataires touristiques bretons.

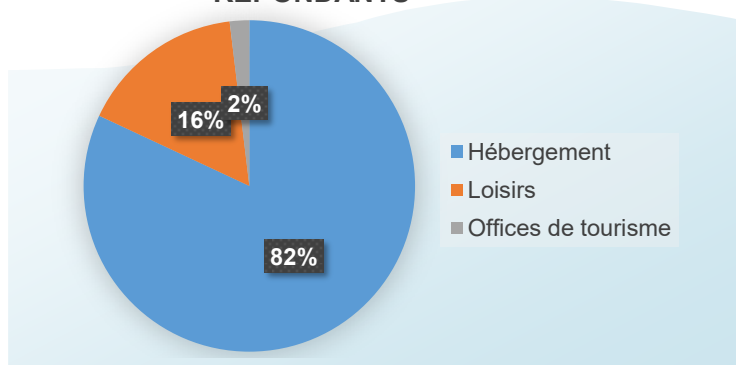
Les prestataires d'hébergements et de loisirs ont été interrogés, du 4 au 8 janvier 2021, pour une enquête sur l'**activité touristique lors des vacances de Noël 2020** et les prévisions des mois à venir :

- ⇒ **316 prestataires costarmoricens répondeurs**;
- ⇒ 82 % d'hébergeurs (surtout des locations...)

**Attention à l'interprétation des résultats de l'enquête, la plupart des hébergeurs répondeurs étant des propriétaires de meublés. Ainsi les données ne sont pas le reflet de l'ensemble de l'activité des hôtels, campings, résidences...**



### REPONDANTS

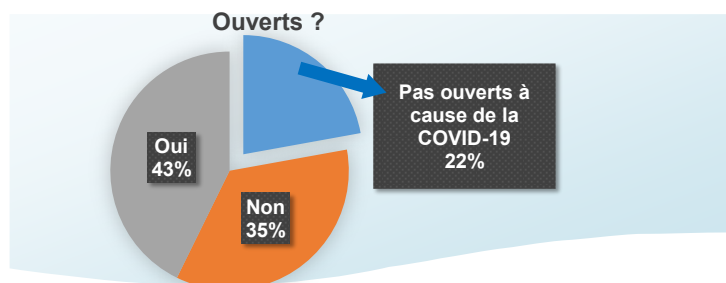


Territoires des Côtes d'Armor (OT-EPCI)	Répondeurs à l'enquête
Côte de Granit Rose - Perros-Guirec	61
Baie de Saint-Brieuc - Côte de Goëlo	37
Guingamp - Baie de Paimpol - Bréhat	65
Falaises d'Armor	26
Dinan - Cap Fréhel	44
Cap d'Erquy - Val André	42
Loudéac - Centre-Bretagne	18
Kreiz-Breizh	13

## 22 % DES PRESTATAIRES CONTRAINTS DE FERMER EN LIEN AVEC LE CORONAVIRUS

**43 % des prestataires interrogés** indiquaient être ouverts au moment de l'interrogation (hors cafés/restaurants dans l'obligation de rester fermés). Ce sont principalement des locations et chambres d'hôtes.

35 % des prestataires étaient fermés comme chaque année à la même période (surtout des activités de plein air...) et **22 % étaient contraints de fermer en lien avec le COVID-19** (surtout des musées et hôtels-restaurants).

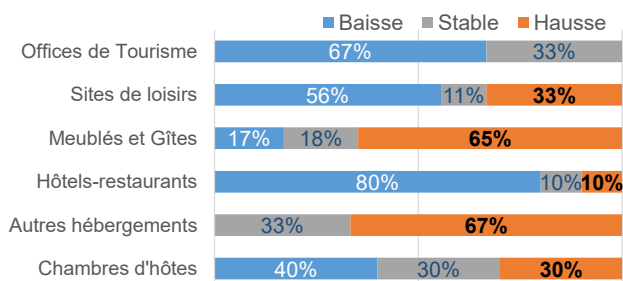


## 64 % DES PRESTATAIRES RÉPONDANTS SATISFAITS DE LEUR ACTIVITÉ EN DÉCEMBRE

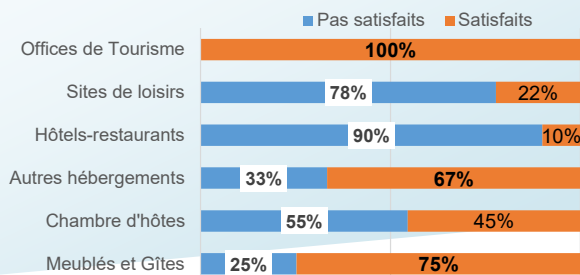
**Parmi les prestataires ouverts lors des vacances de Noël, les 2/3 étaient satisfaits de leur activité.** Ce sont principalement des propriétaires de meublés (75 % de satisfaction). Les prestataires d'hôtels, activités de loisirs, musées étaient au contraire insatisfaits de leur activité.

11 % des prestataires ont indiqué bénéficier d'un report de vacances séjournant habituellement à la montagne (exclusivement des propriétaires de meublés).

### EVOLUTION DE LA FREQUENTATION



### SATISFACTION DES PRESTATAIRES



**Une majorité de prestataires indiquent un repli de leur activité** concernant les sites de loisirs et musées, les offices de tourisme et les hôtels restaurants.

Au contraire une majorité de propriétaires de meublés répondeurs indiquent une hausse de leur fréquentation c'est aussi le cas pour les résidences de tourisme. Ils ont été loués pour la plupart à la semaine, par des clientèles françaises désireuses de se ressourcer dans une période compliquée.

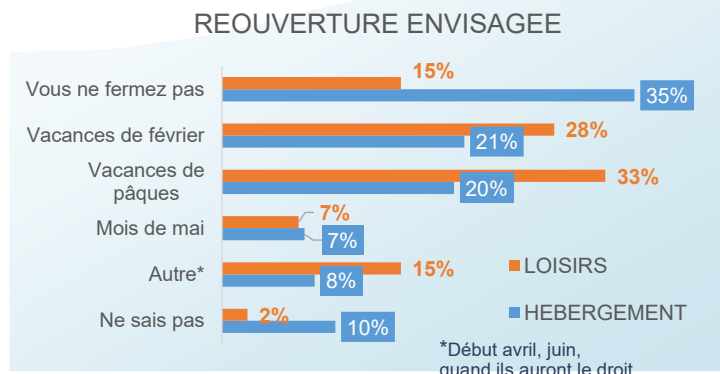
## 1/3 DES PRESTATAIRES N'ONT PAS PRÉVU DE FERMER CET HIVER

1/3 des prestataires ne pensent pas fermer cet hiver, ce sont surtout des hébergeurs (40 % des meublés, 25 % des chambres d'hôtes et des hôtels).

Par contre, la plupart des activités de loisirs ferment cet hiver (surtout les activités de plein air).

Une majorité des hébergeurs (hors campings) seront ouverts dès les vacances d'hiver alors que les activités de loisirs ouvriront plutôt à partir des vacances d'avril.

10 % des hébergeurs ne savent pas quand ils reprendront leur activité.

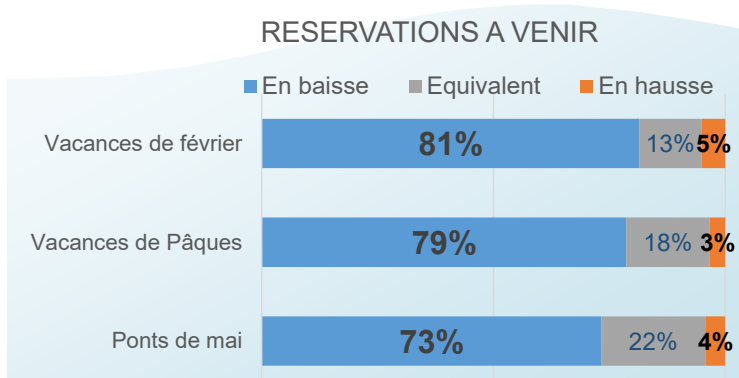


## NIVEAU DES RÉSERVATIONS 2021 : EN REcul POUR L'HIVER ET LE PRINTEMPS

Les réservations de séjours individuels sont en baisse par rapport aux années précédentes pour 80 % des prestataires concernant les vacances de février et de Pâques.

Plus de 70 % des hébergeurs indiquaient par ailleurs, des baisses de réservations pour les ponts de mai.

La situation sanitaire ne permet pas aux clientèles éventuelles de se projeter sur leurs souhaits de séjours/vacances pour les mois à venir, ceci expliquant les reculs de réservation.

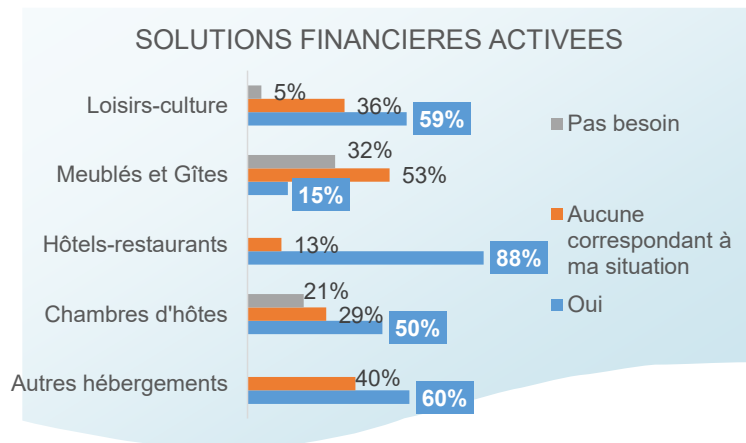


## SOLUTIONS FINANCIÈRES : 36 % DES PRESTATAIRES EN ONT ACTIVÉ

Plus d'1/3 des prestataires ont activé des solutions financières proposées par le gouvernement, les collectivités ou d'autres structures pour les soutenir dans cette période de crise.

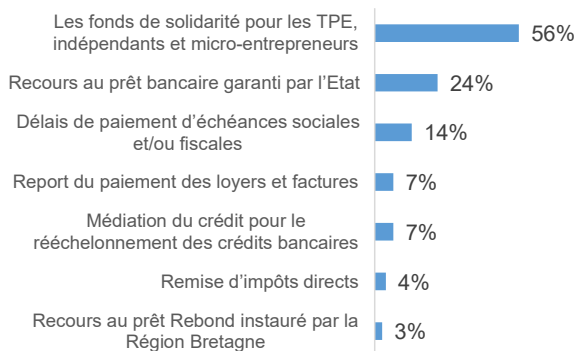
Cette proportion dépasse les 50 % pour la plupart des prestataires (culture-loisirs, chambres d'hôtes), elle atteint même 88 % des hôtels et hôtels restaurants.

Elle concerne par contre à peine 15 % des propriétaires de meublés qui n'ont pas trouvé d'aide correspondant à leur situation.



Les aides les plus mobilisées par les entreprises sont les fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs (56 %), devant les recours au prêt bancaire garanti par l'état (24 %) et les demandes de délais d'échéances sociales et/ou fiscales.

### AIDES ACTIVEES PAR LES ENTREPRISES



Retrouvez nos études sur le tourisme sur le site internet : [www.armorstat.com](http://www.armorstat.com)

Édité le 12 janvier 2021